

# Règlement des études et de la scolarité 2025-2026

# Licence 1 - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art

#### Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

#### Nombre d'inscriptions

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, dans la limite de six inscriptions annuelles dans la même mention, dont trois dans la 1e année du diplôme.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Les inscriptions supplémentaires procédant de l'étalement des études par contrat pédagogique sont exclues de ce décompte.

#### Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

#### Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS, le cas échéant.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

# Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

#### **Assiduité**

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

### Modalités d'accès et de progression

La formation est organisée en année, semestres, et UE, dont certaines constituent des blocs de compétences. La définition de blocs de connaissances et de compétences vise à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. Elle renforce la cohérence et la lisibilité des parcours au regard des objectifs visés et facilite l'insertion professionnelle. Elle fait de la licence une formation plus adaptée aux besoins de la formation tout au long de la vie.

Dans ce cadre, une UE peut être assortie de prérequis pour permettre une progression cohérente de l'étudiant dans le cursus. Un prérequis est un jalon incontournable dans l'acquisition progressive d'une compétence ou d'un bloc de compétences constitutifs du cœur de la formation, et que l'étudiant doit avoir validé pour pouvoir être inscrit pédagogiquement à l'UE concernée.

En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre. Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours.

Toutefois un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres, est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

L'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat pédagogique signé par le responsable de la formation et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année s'il n'a pas validé la première année de la formation.

#### Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption,
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention,
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université:

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus.
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire,
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution,
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

### Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS. En Licence générale, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 5 ; en licence professionnelle, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 3. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : pour calculer le résultat de l'année, la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

## Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

## Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des moyennes des semestres, sans pondération des semestres.

Pour calculer ce résultat, les semestres ne se compensent pas entre eux, à l'exception des deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de la compensation entre les semestres 5 et 6 après la tenue du jury d'année.

Lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4.

La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits ECTS du semestre.

La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits ECTS de la Licence.

# Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

#### Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

#### Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus, le cas échéant : lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux, le cas échéant : des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

#### Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées, pour chaque semestre le cas échéant, durant l'année universitaire. La session de rattrapage concerne les étudiants défaillants ou ajournés après la tenue du jury.

Elle intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats de la session principale.

Les modalités d'évaluation en session principale peuvent être prévues sous la forme d'un contrôle continu ; il peut alors constituer intégralement la session principale d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP, que l'UE concernée ait été validée ou non.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en session principale dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, à la suite d'un contrôle continu ou terminal, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Le principe de la seconde chance est assuré par l'organisation de cette session de rattrapage qui comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée.

#### Absence aux épreuves, terminales ou continues

La présence aux épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve terminale, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves de contrôle continu auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves terminales et continues, sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité ;
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuves de contrôle continu, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve de contrôle terminal.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils en font la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

# Régimes spécifiques d'études

Priorité de choix dans les groupes de TD (L'étudiant doit faire une demande justifiée directement auprès de l'enseignant de la matière concernée). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Grossesse

Dispense d'assiduité (Une épreuve de contrôle terminal (pas d'épreuve de substitution)). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants sportifs de haut niveau

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Grossesse

#### Semestre 1 - Histoire de l'art

Nature : Semestre Période : Semestre 1

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

		Maquette d'enseignement										Évalua	ition						
				Not	to	Volume	Éva	luation in	itiale / p	rincipale					Seconde	chance	e / rattra	apage	
Code	Nat.	Libellé	ECTSC	oef. élin	te n. Régime	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	<b>)</b> .	Libellé		Гуре 'éval.	Nat.	Durée	Coef.
	UE	UE 1 - MAJEURE 1 - 1 matière au choix selon le parcours choisi	6	2	СТ														
	Choisir 1	1 élément(s)																	
		Anché de site e Anché de site de III.				CM 24													
0AM11	Matière	Archéologie : Archéologie de l'Europe moyenne 1 : Périodes pré et protohistoriques		2	СТ	TD 12													
		protornstoriques					Sujet tiré au sort	CT	ET	2h00	1		Sujet tire	au sort		CT	ET	2h00	1
						CM 24													
0AM12	Matière	Histoire de l'art : Introduction à l'art antique		2	СТ	TD 12													
07111112	Matioro	Thotore do Fait : introduction a Fait anaque		-	01		Test	CC	ET	0h30	1		Ecrit			СТ	ET	2h00	2
							Ecrit	СТ	ET	2h00	2								
	UE	UE 2 - MAJEURE 2 - 1 matière au choix selon le parcours choisi	6	2	СТ														
	Choisir 1	1 élément(s)																	
						CM 24									_				
0AM20	Matière	Archéologie : Archéologie orientale et égyptienne 1 : Initiation I		2	СТ	TD 12													
							Ecrit	СТ	ET	2h00	1		Ecrit			СТ	ET	2h00	1
						CM 24													
						TD 12	T	00		01-00			F-ult floor			OT.		01-00	
DAM20	Matière	Histoire de l'art : Histoire de l'art moderne (2 cours obligatoires)		2	СТ		Test sur le cours 1 Test sur le cours 2	CC	ET	0h30 0h30	1		Ecrit fina	31		СТ	ET	2h00	2
								CC	E1	UNSU	- 1								
							Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	2h00	2								
		UE 3 - Mineure - 1 matière au choix	6	2	СТ														
	Choisir 1	1 élément(s)																	
				_		CM 24													
0AM20	Matiere	Archéologie : Archéologie orientale et égyptienne 1 : Initiation I		2	СТ	TD 12				01.00								01.00	
						014 04	Ecrit	СТ	ET	2h00	1		Ecrit			СТ	ET	2h00	1
0.0.0.4.4.4	UE UE 3 - I Choisir 1 élémen Matière Arc	Archéologie : Archéologie de l'Europe moyenne 1 : Périodes pré et		2	СТ	CM 24 TD 12													
0AM11	watiere	protohistoriques		2	CI	ID 12	Culat tint an acut	СТ	ET	2h00	1		Culet tim			СТ	ET	2h00	
						CM 24	Sujet tiré au sort	CI	E1	21100	- 1		Sujet tire	au sort		CI	E1	21100	1
						TD 12													
0AM12	Matière	Histoire de l'art : Introduction à l'art antique		2	CT	10 12	Test	CC	ET	0h30	1		Ecrit			СТ	ET	2h00	2
							Ecrit	CT	ET	2h00	2		Loric		_	0.		21100	
						CM 24	Lone	- 01		21100									
						TD 12													
	L					_	Test sur le cours 1	СС	ET	0h30	1		Ecrit fina	al		СТ	ET	2h00	2
0AM20	Matière	Histoire de l'art : Histoire de l'art moderne (2 cours obligatoires)		2	СТ		Test sur le cours 2	CC	ET	0h30	1								
							Ecrit final												
							Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	2h00	2								
2AM02	Matière	Introduction à l'histoire médiévale (pour non spécialistes)			СТ	CM 24 TD 12													
						CM 24													
13AM01	Matière	Introduction à l'histoire moderne (pour non spécialistes)			СТ	TD 12									_				
	UE	UE 4 - Méthodes de l'Histoire de l'art et de l'Archéologie - 2 matières obligatoires (3 pour les OUI-SI)	6	2	СТ														
	Choisir 2	2 élément(s)		·	'														
	Matière	Méthodologie du travail universitaire - 1 matière au choix			СТ														

		Maquette d'enseignement										Évaluat	tion				
				Note		Volume	Éval	uation ini	tiale / p	rincipale			Secon	de chanc	e / rattra	page	
Code	Nat.	Libellé	ECTSCo	ef. élim	Regime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef. Note
	Cho	isir 1 élément(s)					_										
SH30AM50	Matière	Méthodologie du travail universitaire appliquée à l'Histoire de l'art		1	СТ	TD 12	Dossier à la maison Assiduité obligatoire	СС	А		1		Dossier à la maison Assiduité obligatoire	СТ	Α		1
SH20AM50	Matière	Méthodologie du travail universitaire appliquée à l'Archéologie		1	СТ	TD 12	Ecrit	СТ	ET	1h00	1		Ecrit	СТ	ET	1h00	1
	Matière	Métiers et pratiques de l'Histoire de l'art et de l'Archéologie - 1 matière au choix		1	СТ												
	Cho	isir 1 élément(s)															
SH30AM41	Matière	Métiers et pratiques de l'Histoire de l'art		1	СТ	CM 12	Ecrit final	СТ	ET	1h00	1		Ecrit final	СТ	ET	1h00	1
SH20AM41	Matière	Métiers et pratiques de l'Archéologie		1	СТ	CM 12	Ecrit	СТ	ET	1h00	1		Ecrit	СТ	ET	1h00	1
SH20AM12	Matière	OS Remédiation (obligatoire uniquement pour les étudiants en contrat OUI SI)		1	СТ		Validation par assiduité	СС	Α		1		Validation par assiduité	СТ	Α		1
	Cho	isir 1 élément(s)															
SH20AM12	Matière	OS Remédiation Archéologie		1	СТ	TD 24	Validation par assiduité	CC	Α		1		Validation par assiduité	СТ	Α		1
SH20AM12	Matière	OS Remédiation Histoire de l'art		1	СТ	TD 24	Validation par assiduité	CC	Α		1		Validation par assiduité	СТ	Α		1
	UE	UE 5 - UE libre obligatoire - 1 matière au choix	3	1	CT												
	Choisir 1	élément(s)															
	Matière	1 matière au choix, faculté ou hors faculté : langue ancienne, langue ou	· .	1	СТ		Cf. MECC de la matière	CC	Α				Cf. MECC de la matière	СТ	Α		
		civilisation étrangère, arts, lettres, philosophie, sciences sociales					choisie						choisie				
SH30AMST	Stage	Stage		1	СТ		Rapport de stage A rendre par écrit ou soutenance, selon décision annuelle de l'équipe pédagogique, annoncée à chaque rentrée	СТ	Α		1		Rapport de stage	СТ	Α		1
		UE 6 - Langue vivante - 1 matière au choix	3	1	СТ												
	Choisir 1	élément(s)					Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1
	Matière	Anglais pour historiens - S1		1	СТ		Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	Α		1		Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit -	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	e CT	ET	2h00	1
							Compréhension et expressionsécrites en classe	СТ	ET	2h00	1						

		Maquette d'enseignement										Év	aluati	on						
				No	te	Volume	Éval	uation ini	tiale / pr	rincipale					Second	e chance	/ rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTSC	oef. No	te n. Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							Niveau 2 Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СС	ET	2h00	1									
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	СС	EO	0h20	1									
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1									
	Choi	sir 1 élément(s)				<b>TD</b> 04														
						TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe	СС	ET	2h00	1			Niveau 1 - Ecrit - Te de grammaire te de compréhension écr classe Niveau 1	•	СТ	ET	2h00	1	
SH00AM41	Matière	Anglais niveau 1		1	СТ		Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			NAVOGA 1						
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2									
						TD 24	Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et							Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et						
SH00AM43	Matière	Anglais niveau 2		1	СТ		expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1			expression écrites classe Niveau 2	en	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СС	ET	2h00	1									
						TD 24								NI: 0 = 1:						
SH00AM45	Matière	Anglais niveau 3		1	СТ		Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1			Niveau 3 - Ecrit - Développement éco partir d questions e documents Niveau 3		СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1									
	Matière	Allemand pour historiens - S1 (confirmés 2 + parcours franco-allemand)		1	СТ	TD 24	Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1			Devoir rédigé		СТ	PE	2h00	1	

		Maquette d'enseignement											É۱	aluat	ion					
							W-1	Évalı	uation in	tiale / p	rincipale					e chanc	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	égime	Volume horaire	Libellé	Type	Nat.	Durée	Coef.	Note	Rep.	Libellé	Type	Nat.	Durée	Coef.	Note
								MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)  Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Épreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en	d'éval.	A		1	élim.		MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	d'éval.				élim.
								parcours franco-allemand												
	Chois	sir 1 élément(s)						(SH00AM44)												
	Onois					1	TD 24													
								Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1			Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	
SH00AM42	Matière	Allemand confirmé 1		1	С٦	Г		Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	cc	Α		1								
							TD 24													
								Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1			Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	
SH00AM44	Matière	Allemand confirmé 2		1	С٦	Г		Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	cc	Α		1								
	Matière	Espagnol (Faculté des langues)		1	СТ	Г		Cf. MECC de la composante	CC	Α		1								
	Matière	Italien (Faculté des langues)		1	СТ	Г		Cf. MECC de la composante	CC	Α		1								

#### Semestre 2 - Histoire de l'art

Nature : Semestre Période : Semestre 2

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

		Maquette d'enseignement								_		É۱	aluatio	on		_			
				N	ote	Volume	Évalu	ation in	itiale / p	orincipale					Second	le chance	e / rattra	page	
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef. él	ote im.	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.
	UE	UE 1 - MAJEURE 1 - 1 matière au choix selon le parcours choisi	6	2	СТ			a ovan								a ovan			
	Choisir	1 élément(s)																	
		Archéologie grecque et romaine 1 : Initiation à l'archéologie grecque et				CM 24													
SH20BM13	Matière	romaine		1	CT	TD 12													
							Ecrit	CT	ET	2h00	1		E	Ecrit		СТ	ET	2h00	1
						CM 24													
						TD 12							-	Ecrit final					
SH30BM10	Matière	Histoire de l'art médiéval occidental et islamique (2 cours obligatoires)		2	СТ		Test sur le cours 1	CC	ET	0h30	1			E <b>crit final</b> Firage au sort sur Co	urs 1/2	CT	ET	2h00	2
01.1002.11.10	a.ioro	Thorono do Fair moderna ocolasman et maninque (2 soure sungalemes)		_	0.		Test sur le cours 2	CC	ET	0h30	1			mage au con can oc	7010 172				
							Ecrit final	CT	гт	2500									
							Tirage au sort sur Cours 1/2	СТ	ET	2h00	2								
	UE	UE 2 - MAJEURE 2 - 1 matière au choix selon le parcours choisi	6	2	СТ														
	Choisir	1 élément(s)																	
						CM 24													
SH20BM20	Matière	Archéologie de l'Europe moyenne 2		1	СТ	TD 12	Ecrit	СТ	ET	2500				:+		СТ	ET	2500	
						CM 24	ECTIT	CI	EI	2h00	1			Ecrit		CI	EI	2h00	1
						TD 12													
						15 12	Ecrit final						Е	Ecrit final					
SH30BM20	Matière	Histoire de l'art contemporain 1 (2 cours obligatoires)		2	СТ		Tirage au sort sur Cours 1/2	CT	ET	2h00	2			Firage au sort sur Co	ours 1/2	СТ	ET	2h00	2
							Test sur le cours 2	CC	ET	0h30	1								
							Test sur le cours 1	CC	ET	0h30	1								
	UE	UE 3 - Mineure - 1 matière au choix	6	2	CT														
	Choisir	1 élément(s)																	
01100001110		Archéologie grecque et romaine 1 : Initiation à l'archéologie grecque et			0.7	CM 24													
SH20BM13	Matière	romaine		1	СТ	TD 12	Ecrit	СТ	ET	2h00	1		-	Ecrit		СТ	ET	2h00	1
						CM 24	ECrit	CI	E1	21100	ı			-Crit		CI	E1	21100	
SH20BM20	Matière	Archéologie de l'Europe moyenne 2		1	СТ	TD 12													
							Ecrit	CT	ET	2h00	1		E	Ecrit		СТ	ET	2h00	1
						CM 24													
						TD 12													
							Test sur le cours 1	CC	ET	0h30	1			Ecrit final		СТ	ET	2h00	2
SH30BM10	Matière	Histoire de l'art médiéval occidental et islamique (2 cours obligatoires)		2	CT								7	Firage au sort sur Co	ours 1/2		-'	21100	
							Test sur le cours 2	CC	ET	0h30	1								
							Ecrit final Tirage au sort sur Cours 1/2	CT	ET	2h00	2								
						CM 24	Thage au sont sur Cours 1/2												
						TD 12													
							Ecrit final						Е	Ecrit final					
SH30BM20	Matière	Histoire de l'art contemporain 1 (2 cours obligatoires)		2	СТ		Tirage au sort sur Cours 1/2	CT	ET	2h00	2			Firage au sort sur Co	ours 1/2	СТ	ET	2h00	2
							Test sur le cours 2	CC	ET	0h30	1								
							Test sur le cours 1	CC	ET	0h30	1								
SHH1BM04	Matière	Introduction à l'histoire ancienne (pour non spécialistes)			СТ	CM 36													
						TD 24													
SHH4BM01	Matière	Introduction à l'histoire contemporaine (pour non spécialistes)			CT	CM 24													

		Maquette d'enseignement						_					Évaluat					
					Note élim.	. Vo	lume	Évalu		tiale / p	rincipale			Second	de chanc	e / rattr	apage	
Code	Nat.	Libellé	ECTS	oef.	élim. Rég	jime ho	raire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée (	Coef.	Note élim.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef. Note élim
						TD	12											
	UE	UE 4 - Méthodologie et projet professionnel - 2 matières obligatoires (3 pour les OUI-SI)	6	2	СТ													
						СМ	36											
								CM1 Techniques de	СТ	ET	1h00	1		CM1 Techniques de	СТ	ET	1h00	1
SH30BM30	Matière	Matériaux, arts et techniques		2	СТ			construction : Ecrit						construction - Ecrit				
								CM2 Matériaux, arts, techniques : Devoir	СТ	Α		1		CM2 Matériaux, arts, techniques : Devoir	СТ	Α		1
								maison	01	^				maison	01	^		'
01100001400					0.7	TD	24											
SH20BM03	Matière	Introduction aux institutions de l'Histoire de l'art et de l'Archéologie		1	СТ			Dossier	CT	Α		1		Dossier	CT	Α		1
	Matière	OS Archéologie ou Histoire de l'art (obligatoire uniquement pour les étudiants en contrat Oui Si)		1	СТ			Evaluation par assiduité	СС	Α		1		Evaluation par assiduité	СТ	Α		1
	Chois	ir 1 élément(s)																
SH20BM14	Matière	OS Remédiation Archéologie		1	СТ	TD	24											
								Evaluation par assiduité	CC	Α		1		Evaluation par assiduité	СТ	Α		1
SH30BM13	Matière	OS Remédiation Histoire de l'art		1	СТ	TD	24	Evaluation par assiduité	CC	Α		1		Evaluation par assiduité	СТ	Α		1
								cf. MECC fixées par la			-	'		cf. MECC fixées par la				'
	UE	UE 5 - UE libre obligatoire - 1 matière au choix	3	1	СТ			composante proposant la	CC	Α		1		composante proposant la	СТ	Α		1
								matière choisie						matière choisie				
	Choisir	1 élément(s)																
	Matière	1 matière au choix - faculté ou hors faculté : langue ancienne, langue		1	СТ			Cf. MECC de la matière	CC	Α		1		Cf. MECC de la matière	СТ	Α		1
		ou civilisation étrangère, arts, lettres, philosophie, sciences sociales						choisie Rapport de stage						choisie Rapport de stage				
								A rendre par écrit ou						A rendre par écrit ou				
SH30BMST	Ctogo	Stage		4	СТ			soutenance, selon décision	СТ	Α		1		soutenance, selon décision	СТ	Α		1
SHOUDIVIST	Stage	Stage		'	Ci			annuelle de l'équipe	Ci	A		'		annuelle de l'équipe	Ci	A		ļ
								pédagogique, annoncée à						pédagogique, annoncée à				
	UE	UE 6 - Langue vivante - 1 matière au choix	3	1	СТ			chaque rentrée						chaque rentrée				
		1 élément(s)		•	0.													
								Niveau 1 - Ecrit - Test						Niveau 1 - Ecrit - Test				
								de grammaire et de						de grammaire et de				
								compréhension écrite en	CC	ET	2h00	1		compréhension écrite en	CT	ET	2h00	1
								classe Niveau 1						classe Niveau 1				
								Niveau 1 - Travaux						Niveau i				
								effectués pendant le	00					Niveau 2 - Oral	ОТ		01-00	4
								semestre	CC	Α		1		Niveau 2	СТ	EO	0h20	1
								Niveau 1										
	Matière	Anglais pour historiens - S2		1	СТ			Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de						Niveau 3 - Développement				
								compréhension écrite en	СТ	ET	2h00	2		écrit à partir de questions	СТ	ET	2h00	1
								classe	01		21100	-		et/ou documents	01		21100	
								Niveau 1						Niveau 3				
								Niveau 2 - Exposé										
								et interventions en										
								coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir	CC	Α		1						
								écrit)										
								Niveau 2										

Column   C			Maquette d'enseignement										Évaluat					
Maries 2 - Col	Codo	Not	Libaliá	ECTSCoo	Note	Básimo	Volume	Évalu		tiale / pı	rincipale		Note	Second		e / rattra	ipage	Not
Note	Code	Nat.	Libelle	ECISCOE	élim	Regime	horaire	Libellé		Nat.	Durée	Coef.		Libellé	d'éval.	Nat.	Durée	Coef. Note
Charact   Char									СТ	EO	0h20	1						
Niveau 3 - Devotoppment   Paris   Pa								•	СС	EO	0h20	1						
Cooser   64mnore(y)   Services   Cooser   54mnore(y)   Services								Niveau 3 - Développement										
Chair   Péterent/s								et/ou documents	СТ	ET	2h00	1						
Name		Choi	isir 1 élément(s)					Niveau 3										
SHU0SIM41 Matère Angisis riveau 1  Angisis riveau 2  Angisis riveau 3  Angisis riveau 4  Angisis rivea							TD 24											
SHIDOSIMUS   Matère   Anglais niveau 1   Anglais niveau 2   Anglais niveau 3   Anglais								de grammaire et de compréhension écrite en	CC	ET	2h00	1		de grammaire et de compréhension écrite en	СТ	ET	2h00	1
### Anglais niveau 1 ### Anglais niveau 2 ### Anglais niveau 3 ### Angla								Niveau 1										
Niveau 1 - Earl Test de compréhension écrite en classe en compréhensité en classe en compréhension écrite en classe en compréhension é	SH00BM41	Matière	Anglais niveau 1	1		СТ		effectués pendant le semestre	СС	Α		1						
Compréhension écrite en CT   ET 2100   2   2   2   2   2   2   2   2   2								Niveau 1 - Ecrit - Test										
Niveau 2   Production ecrite (30 mm)   Production ecrite								compréhension écrite en classe	СТ	ET	2h00	2						
National Anglais niveau 2  Anglais niveau 3  Anglais niveau 2  CT  Anglais niveau 3  Anglais niveau 3  Anglais niveau 2  CT  Bo  Oh20  Anglais niveau 2  Anglais niveau 2  CT  Bo  Oh20  Anglais niveau 3  Anglais niveau 2  CT  Bo  Oh20  Anglais niveau 2  Anglais niveau 2  CT  Bo  Oh20  Anglais niveau 2  Anglais niveau 2  Anglais niveau 2  CT  Bo  Oh20  Anglais niveau 3  Anglais niveau 2  Anglais niveau 2  CT  Bo  Oh20  Anglais niveau 3  Anglais niveau 2  Anglais niveau 2  CT  Bo  Oh20  Anglais niveau 3  Anglais niveau 2  Anglais niveau 2  CT  Bo  Oh20  Anglais niveau 3  Anglais niveau 2  Anglais niveau 2  CT  Bo  Oh20  Anglais niveau 3  Anglais niveau 2  Anglais niveau 2  Anglais niveau 2  CT  Bo  Oh20  Anglais niveau 3  Anglais niveau 3  Anglais niveau 3  Ang							TD 24	Niveau 1										
Niveau 2 - Oral   Niveau 2 - Oral   Niveau 2 - Oral   Niveau 3 - Développement   Niveau 3 - Développ	SH00BM43	Matière	Anglais niveau 2	1				et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit)	СС	A		1			СТ	EO	0h20	1
Matière   Anglais niveau 3   1   CT								Niveau 2 - Oral	СТ	EO	0h20	1						
Niveau 3 - Expose en classe   CC   EO   0h20   1   6crit à partir de questions et/ou documents   CT   ET   2h00   1							TD 24											
SH00B/D/FM42 et 44   Matière   Allemand pour historiens - S2   Allemand pour historiens - S2   Total Care	SH00BM45	Matière	Anglais niveau 3	1		СТ		classe	СС	EO	0h20	1		écrit à partir de questions et/ou documents	СТ	ET	2h00	1
Natière   Matière   Mati								écrit à partir de questions et/ou documents	СТ	ET	2h00	1						
Matière Allemand pour historiens - S2  Allemand pour historiens - S2  Allemand pour historiens - S2  The control of the contro							TD 24	Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1
Choisir 1 élément(s)		Matière	Allemand pour historiens - S2	1		СТ		Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn)	СС	Α		1						
SH00BM42 Matière Allemand confirmé 1 1 CT TD 24																		

		Maquette d'enseignement										E	Évalua	tion					
				Note		Volume	Évalu	ation ini	tiale / p	rincipale					onde chance	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTSCoe	élim	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep	. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							Devoir rédigé	CT	PE	2h00	1		· ·	Devoir rédigé	CT	PE	2h00	1	
							Production écrite (30 mn)												
							et/ou épreuve orale (15 mn)												
							Production écrite (30 mn)	CC	Α		1								
							et/ou												
							Epreuve orale (15 mn)												
						TD 24													
							Devoir rédigé	CT	PE	2h00	1			Devoir rédigé	CT	PE	2h00	1	
							Production écrite (30 mn)												
SH00BM44	Matière	Allemand confirmé 2	1		CT		et/ou épreuve orale (15 mn)												
							Production écrite (30 mn)	CC	Α		1								
							et/ou												
							Epreuve orale (15 mn)												
	Matière	Espagnol (Faculté des langues)	1		CCI		Cf. MECC de la	SC	Α		1								
		Lopagno. (. dodno doo languoo)	· ·		J		composante												
	Matière	Italien (Faculté des langues)	1		CCI		Cf. MECC de la	SC	Α		1								
	Mation	italion (i doute doo langaco)	'		001		composante		^										

#### Légende

Titre des colonnes

Éval? Indique si l'ELP est évalué

 Nat.
 Nature

 Mut.
 ELP mutualisé

 Coef.
 Coefficient

 Note élim.
 Note éliminatoire

**Rep.** Note reportée en deuxième session

Nature d'enseignement

CM (Cours magistral)
TD TD (Travaux dirigés)

Nature d'ELP

MatièreMatièreStageStageUEUE

Régime

CCI ECI (Évaluation continue intégrale)

CT (Contrôle terminal, mêlé de contrôle continu)

Type d'évaluation pour la session 1 des MCC

CC Épreuve de contrôle continu

CT Épreuve terminale
SC Épreuve sans convocation

Type d'évaluation pour la session 2 des MCC

СТ

Contrôle terminal

Nature de l'évaluation pour les MCC

A Autre
EO Épreuve Orale
ET Écrit sur table
PE Production écrite



# Règlement des études et de la scolarité 2025-2026

# Licence 2 - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art

#### Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

#### Nombre d'inscriptions

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, dans la limite de six inscriptions annuelles dans la même mention, dont trois dans la 1e année du diplôme.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Les inscriptions supplémentaires procédant de l'étalement des études par contrat pédagogique sont exclues de ce décompte.

### Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

#### Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS, le cas échéant.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

# Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

#### **Assiduité**

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

### Modalités d'accès et de progression

La formation est organisée en année, semestres, et UE, dont certaines constituent des blocs de compétences. La définition de blocs de connaissances et de compétences vise à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. Elle renforce la cohérence et la lisibilité des parcours au regard des objectifs visés et facilite l'insertion professionnelle. Elle fait de la licence une formation plus adaptée aux besoins de la formation tout au long de la vie.

Dans ce cadre, une UE peut être assortie de prérequis pour permettre une progression cohérente de l'étudiant dans le cursus. Un prérequis est un jalon incontournable dans l'acquisition progressive d'une compétence ou d'un bloc de compétences constitutifs du cœur de la formation, et que l'étudiant doit avoir validé pour pouvoir être inscrit pédagogiquement à l'UE concernée.

En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre. Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours.

Toutefois un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres, est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

L'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat pédagogique signé par le responsable de la formation et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année s'il n'a pas validé la première année de la formation.

#### Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption,
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention,
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université:

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus.
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire,
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution,
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

### Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS. En Licence générale, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 5 ; en licence professionnelle, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 3. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : pour calculer le résultat de l'année, la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

## Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

## Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des moyennes des semestres, sans pondération des semestres.

Pour calculer ce résultat, les semestres ne se compensent pas entre eux, à l'exception des deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de la compensation entre les semestres 5 et 6 après la tenue du jury d'année.

Lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4.

La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits ECTS du semestre.

La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits ECTS de la Licence.

# Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

#### Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

#### Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus, le cas échéant : lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux, le cas échéant : des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

#### Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées, pour chaque semestre le cas échéant, durant l'année universitaire. La session de rattrapage concerne les étudiants défaillants ou ajournés après la tenue du jury.

Elle intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats de la session principale.

Les modalités d'évaluation en session principale peuvent être prévues sous la forme d'un contrôle continu ; il peut alors constituer intégralement la session principale d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP, que l'UE concernée ait été validée ou non.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en session principale dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, à la suite d'un contrôle continu ou terminal, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Le principe de la seconde chance est assuré par l'organisation de cette session de rattrapage qui comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée.

#### Absence aux épreuves, terminales ou continues

La présence aux épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve terminale, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves de contrôle continu auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves terminales et continues, sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité ;
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité
  par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un
  accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables
  dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuves de contrôle continu, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve de contrôle terminal.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils en font la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

# Régimes spécifiques d'études

Priorité de choix dans les groupes de TD (L'étudiant doit faire une demande justifiée directement auprès de l'enseignant de la matière concernée). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Grossesse

Dispense d'assiduité (Une épreuve de contrôle terminal (pas d'épreuve de substitution).). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Grossesse

#### Semestre 3 - Histoire de l'art

Nature : Semestre Période : Semestre 3

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

		Maquette d'enseignement		1								É	aluati	n						
					Note	Volume	Éval	1	itiale / p	rincipale					Seco	nde chan	ce / ratti	apage		
Code	Nat.	Libellé	ECT	SCoef	Note élim.	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libe	illé	Type d'éval	Nat.	Durée	Coef.	Note élim
	UE	UE 1 - MAJEURE 1 - 1 matière au choix selon le parcours choisi	6	2	СТ															
	Choisir	1 élément(s)																		
						CM 24														
SH20CM10	Matière	Archéologie grecque et romaine 2 : Athènes et Rome		2	CT	TD 12														
							Ecrit	CT	ET	2h00	1			Ecrit		CT	ET	2h00	1	
						CM 24														
						TD 24														
							Ecrit final	СТ	ET	2h00	2			Ecrit final	0 4	CT	ET	2h00	2	
SH30CM15	Matière	Histoire de l'art médiéval occidental (2 cours obligatoires)		2	СТ		Tirage au sort sur Cours 1/2							Tirage au sort s	ur Cours 1/	'2				
							Test sur le cours 2 Exposé oral ou écrit	CC	Α	0h30	1									
UE							Test sur le cours 1													
							Exposé oral ou écrit	CC	Α	0h30	1									
	UE	UE 2 - MAJEURE 2 - 1 matière au choix selon le parcours choisi	6	2	СТ								-							_
	Choisir	1 élément(s)																		
		Andrés de la companya				CM 24														
SH20CM10 Matière  SH30CM15 Matière  UE Chois SH20CM20 Matière  SH30CM20 Matière	Matière	Archéologie des mondes médiévaux : Byzance et Moyen Âge occidental		2	СТ	TD 12														
		occidental					Ecrit	CT	ET	2h00	1			Ecrit		CT	ET	2h00	1	
						CM 24														
						TD 24														
							Ecrit final	СТ	ET	2h00	2			Ecrit final		СТ	ET	2h00	2	
	Matière	Histoire de l'art moderne (2 cours obligatoires)		4	СТ		Tirage au sort sur Cours 1/2	<u> </u>		21100				Tirage au sort s	ur Cours 1	/2		21100		
	Matioro	r ilotoiro do raix moderno (2 dodro obligatorios)					Test sur le cours 2	CC	Α	0h30	1									
							Exposé oral ou écrit		- ' '	01.00										
							Test sur le cours 1 Exposé oral ou écrit	CC	Α	0h30	1									
	UF	UE 3 - Mineure - 1 matière au choix	6	2	СТ		Expose oral od eciti						-							_
		1 élément(s)			-															
UE	G. Toloii	, oranie nijo				CM 24														
SH20CM10	Matière	Archéologie grecque et romaine 2 : Athènes et Rome		2	СТ	TD 12														
							Ecrit	СТ	ET	2h00	1			Ecrit		СТ	ET	2h00	1	
						CM 24														
SH20CM20	Matière	Archéologie des mondes médiévaux : Byzance et Moyen Âge		2	СТ	TD 12														
		occidental					Ecrit	СТ	ET	2h00	1			Ecrit		СТ	ET	2h00	1	
						CM 24														
						TD 24														
							Ecrit final	ОТ		01-00	_			Ecrit final		ОТ		01-00	2	
CHOOMAE	Motiòro	Histoire de l'art médiéval occidental (2 cours obligatoires)		2	СТ		Tirage au sort sur Cours 1/2	CT	ET	2h00	2			Tirage au sort s	ur Cours 1	/2 CT	ET	2h00	2	
SH30CM15 Ma	Mallere	Histoire de l'ait medievai occidentai (2 cours obligatoires)			Ci		Test sur le cours 2	СС	Α	0h30	1									
							Exposé oral ou écrit	CC	А	01130	'									
							Test sur le cours 1	СС	Α	0h30	1									
							Exposé oral ou écrit			01130										
						CM 24														
						TD 24														
SH30CM20	Matière	Histoire de l'art moderne (2 cours obligatoires)		4	CT		Ecrit final	СТ	ET	2h00	2			Ecrit final		СТ	ET	2h00	2	
							Tirage au sort sur Cours 1/2							Tirage au sort s	ur Cours 1	/2		00		
							Test sur le cours 2	CC	Α	0h30	1									

/	1	Maquette d'enseignement	1 1		ı	1	É. at	uation in				Évaluat			- 1 11			
Code	Nat.	Libellé	ECTSCoe	Note	Régime	Volume		Type		<del></del>	<del></del>	Note _		te chanc				Note
5500				élim.		horaire	Libellé	d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	élim.	Libellé	d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	élim.
							Exposé oral ou écrit											
							Test sur le cours 1	CC	Α	0h30	1							
						014 00	Exposé oral ou écrit											
SHH1CM04	Matière	Introduction à l'histoire ancienne (pour non spécialistes)			СТ	CM 36 TD 24												
						CM 24												
SHH4CM02	Matière	Introduction à l'histoire contemporaine (pour non spécialistes)			СТ	TD 12												
	UE	UE 4 - Méthodologie disciplinaire (1 matière au choix selon le parcours	3 1		СТ													
		choisi)	, i		01													
	Choisir 1	1 élément(s)																
		Máthadas da llarabáslasia at informaticus continuás. 2 acura				CM 12	Prospection, datation	СТ	ET	1h00	2		Prospection, datation	СТ	ET	1h00		
SH20CM30	Matière	Méthodes de l'archéologie et informatique appliquée - 2 cours obligatoires	1		CT	TD 24	Introduction à la quantification	CC	Α	0h15	1							
		osiigateii oo				15 24	Epreuve pratique	00	,,	01110								
						TD 18												-
							Oral	CC	EO	0h10	1		Ecrit à la maison	СТ	Α		2	
SH30CM40	Matière	Compétences rédactionnelles et dissertatives en Histoire de l'art	1		CT		Note de participation aux TD			01110			Loric a la maioon					
							Ecrit à la maison	CC	PE		2							
	UE	UE 5 - UE libre obligatoire - 1 matière au choix	3 1		СТ		Dissertation à la maison											
		1 élément(s)	J !		V.													
		1 matière au choix - faculté ou hors faculté : histoire, langue ancienne,			0.7		Cf. MECC de la matière						Cf. MECC de la matière	<b>0.</b>				
	Matière	langue ou civilisation étrangère, arts, lettres, philosophie, sciences sociales	1		CT		choisie	CC	Α		1		choisie	СТ	Α		1	
							Rapport de stage											
							A rendre par écrit ou											
SH30CMST	Stage	Stage			СТ		soutenance, selon décision annuelle de l'équipe	CT	Α		1		Rapport de stage	CT	Α		1	
							pédagogique, annoncée à											
							chaque rentrée											
	UE	UE 6 - PIX	3 1		СТ		cf modalités fixées par la	CC	Α		1		cf modalités fixées par la	СТ	Α		1	
							cellule Pix						cellule Pix	· · ·				
	Matière	Préparation à la certification aux outils numériques - PIX	2		CCI			AC	PT		2							
	UE Choinir 1	UE 7 - Langue vivante - 1 matière au choix 1 élément(s)	3 1		СТ													
	CHOISII	r eterneriu(s)					Niveau 1 - Ecrit - Test						Niveau 1 - Ecrit - Test					
							de grammaire te de						de grammaire te de					
							compréhension écrite en	CC	ET	2h00	1		compréhension écrite en	СТ	ET	2h00	1	
							classe						classe					
							Niveau 1						Niveau 1					
							Niveau 1 - Travaux						Niveau 2 - Ecrit -					
							effectués pendant le	CC	Α		1		Compréhension et expression écrites en	СТ	ET	2h00	4	
	Matière	Anglais pour historiens - S3	1		СТ		semestre	CC	A		'		classe	CI	E1	21100	1	
		g	'		J.		Niveau 1						Niveau 2					
							Niveau 1 - Ecrit - Test						Niveau 3 - Ecrit -					
							de grammaire te de						Développement écrit à					
							compréhension écrite en	CT	ET	2h00	2		partir d questions et/ou de	CT	ET	2h00	1	
							classe						documents					
							Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit -						Niveau 3					
							INIVEAU Z " ECITL "	CT	ET	2h00	1							

		Maquette d'enseignement										Évaluat	ion					
				Note	Régime	Volume	Évalu		tiale / p	rincipale			Second	le chance	e / rattra	apage		
Code	Nat.	Libellé	ECTSCo	elim	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							expressionsécrites en											
							classe											
							Niveau 2 - Compréhension											
							et expression écrites en	СС	ET	2h00	1							
							classe	CC	E1	21100	'							
							Niveau 2 Niveau 3 - Exposé en											
							classe	CC	EO	0h20	1							
							Niveau 3											
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à											
							partir d questions et/ou de	СТ	ET	2h00	1							
							documents											
	Choi	sir 1 élément(s)					Niveau 3											
	3/10/					TD 24												
							Niveau 1 - Ecrit - Test						Niveau 1 - Ecrit - Test					
							de grammaire te de compréhension écrite en	СС	ET	2h00	1		de grammaire te de compréhension écrite en	СТ	ET	2h00	1	
							classe				•		classe				•	
							Niveau 1						Niveau 1					
							Niveau 1 - Travaux						Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et					
							effectués pendant le semestre	CC	Α		1		expression écrites en	CT	ET	2h00	1	
							Niveau 1						classe Niveau 2					
							Niveau 1 - Ecrit - Test						Niveau 2 - Ecrit -					
							de grammaire te de						Développement écrit à					
							compréhension écrite en	CT	ET	2h00	2		partir d questions et/ou de	CT	ET	2h00	1	
							classe Niveau 1						documents Niveau 3					
SH00CM41	Matière	Anglais niveau 1	1		СТ		Niveau 2 - Ecrit -											
							Compréhension et	ОТ		01-00								
							expressionsécrites en classe	СТ	ET	2h00	1							
							Niveau 2											
							Niveau 2 - Compréhension											
							et expression écrites en classe	CC	ET	2h00	1							
							Niveau 2											
							Niveau 3 - Exposé en			01.00								
							classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1							
							Niveau 3 - Ecrit -											
							Développement écrit à	0-		01								
							partir d questions et/ou de documents	CT	ET	2h00	1							
							Niveau 3											
						TD 24												
SH00CM43	Matière	Anglais niveau 2	1		СТ		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de	CC	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de	СТ	ET	2h00	1	
							ue granniane te de						ue granimane te de					

			Maquette d'enseignement									Éva	luati						
Code		Nat.	Libellé	ECTSCo	ef. Note Régin	Volume	Évalı	uation ini	tiale / pr	incipale		Note		Second	le chance	/ rattra	page		Nete
Code		Nat.	Libelle	ECISCO	élim. Regin	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit -	СТ	ET	2h00	2			Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
							Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1								
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1								
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1								
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1								
						TD 24													
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1			Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
SH00CM4	5 Mati	tière	Anglais niveau 3	1	СТ		Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1			Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2			Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1								

		Maquette d'enseignement										Évaluat						
Code	Nat.	Libellé	ECTSCoe	Note	Régime	Volume	Évalu		itiale / p	rincipale		Note	Secon	de chance	e / rattra	page		Note
Code	Nat.	Libelle	ECISCOE	élim.	. Regime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СС	ET	2h00	1							
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3 Niveau 3 - Ecrit -	СС	EO	0h20	1							
							Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
							Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	
	Matière	Allemand pour historiens - S3	1		СТ		Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СС	Α		1							
	Choi	sir 1 élément(s)																
						TD 24	Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	
SH00CM42	Matière	Allemand confirmé 1	1		СТ		Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СС	Α		1							
SH00CM44	Matière	Allemand confirmé 2	1		СТ	TD 24	Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	
							Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou	CC	Α		1							

	·	Maquette d'enseignement	·										É	valuati	on					
					Note		Volume	Éva	luation ini	tiale / p	rincipale				Sec	onde chance	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	EC1	ΓSCoef	élim	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Epreuve orale (15 mn);												
								MECC valables également												
								pour les étudiants en												
								parcours franco-allemand												
								(SH00AM44)												
	Matière	Espagnol (Faculté des langues)		1		СТ		Cf. MECC de la	СС	Α		1								
	Matiere	Espagnor (raculte des langues)		'		CI		composante	00			'								
	Matière	Italien (Faculté des langues)		1		СТ		Cf. MECC de la	СС	٨		1								
	Matiere	italien (i acuite des langues)		'		CI		composante	CC	А		'								

#### Semestre 4 - Histoire de l'art

Nature : Semestre Période : Semestre 4

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

		Maquette d'enseignement		-								É۱	aluati	on						
					Nata	Volume	Éval	uation in	itiale / p	rincipale					Sec	onde chan	ce / rattr	apage		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	Note élim.	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Lib	ellé	Type d'éval	Nat.	Durée	Coef.	Not élim
	UE	UE 1 - MAJEURE 1 (1 matière au choix selon le parcours choisi)	6	2	СТ															
	Choisir 1	élément(s)																		
						CM 24														
SH20DM20	Matière	Archéologie orientale et égyptienne 2 : Initiation II		2	CT	TD 12														
							Ecrit	CT	ET	2h00	1			Ecrit		CT	ET	2h00	1	
						CM 24														
		TD 24  Test sur le cours 1																		
								СС	Δ	0h30	1					СТ	FT	2h00	2	
SH30DM10	Matière	Histoire de l'art byzantin et islamique (2 cours obligatoires)		2	СТ		Exposé oral ou écrit			01100				Tirage au sort	sur Cours '	1/2		21100		
		gama.o,		_			Test sur le cours 2	CC	Α	0h30	1									
							Exposé oral ou écrit													
							Ecrit final	СТ	ET	2h00	2									
							Tirage au sort sur Cours 1/2													
	UE	UE 2 - MAJEURE 2 (1 matière au choix selon le parcours choisi)	6	2	СТ															
	Choisir 1	f élément(s)																		
OLIOODIA.		A 1/1 : 1 IIIE			0.7	CM 24														
SH20DM11	Matière	Archéologie de l'Europe moyenne 3 : Périodes pré et proto-historiques		2	СТ	TD 12				01.00			Ecrit  Ecrit				01.00			
							Ecrit	СТ	ΕI	2h00	1			Ecrit		СТ	FI	2h00	1	
						CM 24														
						TD 24												ET 2h00  ET 2h00  ET 2h00		
							Test sur le cours 1 Exposé oral ou écrit	CC	Α	2h00 1	C	CT	ET	2h00	2					
SH30DM20	Matière	Histoire de l'art contemporain (2 cours obligatoires)		2	СТ								Ecrit  Ecrit final Tirage au sort s  Ecrit final Tirage au sort s  Ecrit final Tirage au sort s	sur Cours	1/2				_	
							Test sur le cours 2 Exposé oral ou écrit	CC	Α	0h30	1	Tiraç								
		Histoire de l'art contemporain (2 cours obligatoires)					Ecrit final													
							Tirage au sort sur Cours 1/2	CT	ET	2h00	2									
	UE	UE 3 - Mineure - 1 matière au choix	6	2	СТ		Thage au soft sur Cours 1/2									_				
		d élément(s)		_	01															_
	Orioidir	Significant (9)				CM 24														
SH20DM20	Matière	Archéologie orientale et égyptienne 2 : Initiation II		2	СТ	TD 12														
01.120211120	ividuo.c	7 Horizonogio orioniale et egyptionile 2 : miliation il		_	0.		Ecrit	СТ	ET	2h00	1			Fcrit		СТ	FT	2h00	1	
						CM 24		· ·		200								200	•	
SH20DM11	Matière	Archéologie de l'Europe moyenne 3 : Périodes pré et proto-historiques		2	СТ	TD 12														
							Ecrit	СТ	ET	2h00	1			Ecrit		СТ	ET	2h00	1	-
						CM 24														
						TD 24														
							Test sur le cours 1							Ecrit final						_
							Exposé oral ou écrit	CC	Α	0h30	1				sur Cours	1/2 CT	ET	2h00	2	
SH30DM10	Matière	Histoire de l'art byzantin et islamique (2 cours obligatoires)		2	СТ		Test sur le cours 2			ET 2h00 1 Ecrit fina Tirage au A 0h30 1										
							Exposé oral ou écrit	CC	Α	0h30	1									
							Ecrit final			01.00	_									
							Tirage au sort sur Cours 1/2	CT	ΕI	2h00	2									
						CM 24														
						TD 24														
SH30DM20	Matière	Histoire de l'art contemporain (2 cours obligatoires)		2	СТ		Test sur le cours 1	00	^	0520				Ecrit final		CT.		25.02		
							Exposé oral ou écrit	CC	А	บทรบ	1			Tirage au sort	sur Cours	1/2 CT	El	2h00	2	
							Test sur le cours 2	CC	Α	0h30	1									

		Maquette d'enseignement										Év	aluati	ion						
				Note		Volume	Éval	uation ini	tiale / p	rincipale					Secon	de chance	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTSC	oef. élim.	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libelle	é	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							Exposé oral ou écrit													
							Ecrit final	СТ	ET	2h00	2									
						014 40	Tirage au sort sur Cours 1/2													
SH30DM31	Matikus	Dible et image		2		CM 12	Test	CC	гт	0500	_			Ecrit final		СТ	гт	25.00		
SH30DIVI31	Matière	Bible et image		2	СТ		Test Ecrit final	CT	ET	0h30 2h00	2			ECrit final		СТ	ET	2h00	2	
						CM 24	EGIR IIIIai	CI	E1	21100										
SHH2DM01	Matière	Introduction à l'histoire médiévale (pour non spécialistes)			CT	TD 12														
						CM 24														
SHH3DM02	Matière	Introduction à l'histoire moderne (pour non spécialistes)			CH	TD 12														
		UE 4 - Méthodologie disciplinaire (1 matière au choix selon le parcours	3																	
	UE	choisi)	3	1	СТ															
	Choisir 1	1 élément(s)																		
		Réglementation de l'archéologie en France - Techniques				TD 24														
SH20DM30	Matière	d'enregistrement stratigraphique		1	CT		Ecrit	CC	ET	1h00	2			Ecrit		СТ	ET	2h00		
		a omogramom amangrapmqua					Ecrit	СТ	ET	2h00	1									
						CM 12														
SH30DM40	Matière	Approfondissement en Histoire de l'art contemporain		1	СТ	TD 12														
		, ,					Exposé écrit ou oral	CC	A	0h30	1			Ecrit final		СТ	ET	1h00	2	
					~=		Ecrit final	СТ	ET	1h00	2									
	UE Otradain	UE 5 - UE libre obligatoire - 1 matière au choix	3	1	СТ															
	Crioisii	1 élément(s)				CM 12														
SH20DM50	Matière	Archéologie découverte collection Louvre/BNUS		1		TD 12														
OI IZODIVISO	iviations	Alcheologie decodverte collection Eduvierbivoo			01	10 12	Oral	CC	EO	0h20	1			Oral		СТ	EO	0h20	1	
	Matière	1 matière au choix - faculté ou hors faculté : histoire, langue ancienne, langue ou civilisation étrangère		1	СТ		Cf. les MECC de la matière choisie		A	020	•			Cf. les MECC de choisie	la matière		A	01.20	•	
	UE	UE 6 - Projet professionnel (1 matière selon le parcours choisi)	3	1	СТ		Onoloic			-				Ulididie		-				
		1 élément(s)		-																
						TD 15														
SH20DMST	Stage	Stage Archéologie		1	CT		Oral sans note	CC	Α					Oral sans note		СТ	Α			
						TD 10														
							Rapport de stage													
							A rendre par écrit ou													
SH30DMST	Stage	Stage Histoire de l'art		1	СТ		soutenance, selon décision	СТ	Α		1			Rapport de stage	е	СТ	Α		1	
							annuelle de l'équipe pédagogique, annoncée à													
							chaque rentrée													
	UE	UE 7 - Langue vivante - 1 matière au choix	3	1	СТ		onaque rentree													
		1 élément(s)	_	-																
		.,					Niveau 1 - Ecrit - Test							Niveau 1 - Ecrit -	Test					
							de grammaire et de							de grammaire et	de					
							compréhension écrite en	CC	ET	2h00	1			compréhension	écrite en	CT	ET	2h00	1	
							classe							classe						
	Matière	Anglais pour historiens - S4		1	CT		Niveau 1							Niveau 1						
							Niveau 1 - Travaux													
							effectués pendant le	CC	Α		1			Niveau 2 - Oral		СТ	EO	0h20	1	
							semestre Niveau 1							Niveau 2						
							INIVEAU I													

		Maquette d'enseignement										Évaluat	ion					
				Note	Régime	Volume	Éval	uation in	tiale / p	rincipale			Second	e chance	e / rattra	apage		
Code	Nat.	Libellé	ECTSCo	ef. élim	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée (	Coef.	Note élim.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	СС	A		1							
							Niveau 2 - Oral Niveau 2 Niveau 2 Niveau 3 - Exposé en	СТ	EO	0h20	1							
							classe Niveau 3 Niveau 3 - Développement	CC	EO	0h20	1							
							écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
	Choi	sir 1 élément(s)																
						TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
						Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	СС	Α		1		Niveau 2 - Oral Niveau 2	СТ	EO	0h20	1		
SH00DM41	Matière	Anglais niveau 1	1		СТ		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
SHOODIVIA	Wattere	Aligias liveau I					Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	СС	А		1							
			Niveau 2 - Oral Niveau 2 Niveau 3 - Exposé en															
							classe Niveau 3 Niveau 3 - Développement	СС	EO	0h20	1							
							écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
SH00DM43	Matière	Anglais niveau 2	1		СТ	TD 24												

		Maquette d'enseignement									Évaluat	ion					
				Note	Volume	Éval	uation ini	tiale / pı	rincipale			Second	le chance	/ rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTSCoe	f. Note élim. Régir	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
						Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1 Niveau 1 - Travaux	CC	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
						effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	Α		1		<b>Niveau 2 - Oral</b> Niveau 2	СТ	EO	0h20	1	
						Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
						Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	CC	Α		1							
						Niveau 2 - Oral Niveau 2	СТ	EO	0h20	1							
						Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	СС	EO	0h20	1							
						Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
					TD 24												
				Т		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СС	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
						Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	СС	Α		1		<b>Niveau 2 - Oral</b> Niveau 2	СТ	EO	0h20	1	
SH00DM45	Matière	acrit à nartir de augetions	1	СТ		de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		écrit à partir de questions et/ou documents		ET	2h00	1	
						<b>Niveau 2 - Oral</b> Niveau 2	СТ	EO	0h20	1							

		Maquette d'enseignement										Év	aluat	ion					
					Nata		Volume	Évalua	ation ini	tiale / pi	rincipale			5	econde chanc	e / rattra	apage		
Code	Nat.	Libellé	ECTSC	oef.	elim.	Régime	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée C	oef. Note élim.	Rep.	. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
								Niveau 3 - Exposé en							'				
								classe	CC	EO	0h20	1							
								Niveau 3											
								Niveau 3 - Développement											
								écrit à partir de questions	СТ	ET	2h00	1							
								et/ou documents				-							
								Niveau 3											
								Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé	CT	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn)											
	Matière	Allemand pour historiens - S4		1	,	СТ		et/ou épreuve orale (15 mn)											
		•						Production écrite (30 mn)	CC	Α		1							
								et/ou											
	01	ation A. A. Elfons and (a.)						Epreuve orale (15 mn)											
	Cnoi	sir 1 élément(s)					TD 04												
							TD 24	5 1 1 11 1	<b>0.</b>		01.00				0.7		01.00		
								Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1	
SH00DM42	Matière	Allemand confirmé 1		,		СТ		Production écrite (30 mn)											
3H00DIVI42	Manere	Allemand Committee 1		'		CI		et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn)	СС	Α		1							
								et/ou	CC	A		'							
								Epreuve orale (15 mn)											
							TD 24	Epidave diale (10 mm)											
							2	Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1	
								Production écrite (30 mn)	01		21100	•		Devon realige			21100	· ·	
SH00DM44	Matière	Allemand confirmé 2		1	,	СТ		et/ou épreuve orale (15 mn)											
		_						Production écrite (30 mn)	CC	Α		1							
								et/ou				-							
								Epreuve orale (15 mn)											
								Cf. MECC de la											
	Matière	Espagnol (Faculté des langues)		1		CCI		composante	SC	Α		1							
	Matière	Italien (Faculté des langues)		1		CCI		Cf. MECC de la composante	SC	Α		1							

#### Légende

Titre des colonnes

Éval? Indique si l'ELP est évalué

 Nat.
 Nature

 Mut.
 ELP mutualisé

 Coef.
 Coefficient

 Note élim.
 Note éliminatoire

**Rep.** Note reportée en deuxième session

Nature d'enseignement

CM CM (Cours magistral)
TD TD (Travaux dirigés)

Nature d'ELP

MatièreMatièreStageStageUEUE

Régime

CCI ECI (Évaluation continue intégrale)

CT (Contrôle terminal, mêlé de contrôle continu)

Type d'évaluation pour la session 1 des MCC

AC Épreuve avec convocation
CC Épreuve de contrôle continu
CT Épreuve terminale

SC Épreuve terminale Épreuve sans convocation

Type d'évaluation pour la session 2 des MCC

CT Contrôle terminal

Nature de l'évaluation pour les MCC

A Autre
EO Épreuve Orale
ET Écrit sur table
PE Production écrite

PT Évaluation des pratiques techniques



# Règlement des études et de la scolarité 2025-2026

# Licence 3 - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art

#### Inscriptions administratives

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires, le paiement des droits et la détermination du statut étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

Nul ne peut accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiquées sur inscriptions.unistra.fr

#### Nombre d'inscriptions

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, dans la limite de six inscriptions annuelles dans la même mention, dont trois dans la 1e année du diplôme.

Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à l'autorisation du président de l'Université.

Les inscriptions supplémentaires procédant de l'étalement des études par contrat pédagogique sont exclues de ce décompte.

#### Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour l'étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier et aux modalités indiqués sur le site de la composante à la page dédiée.

Elle est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu, et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

#### Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment mais pas exclusivement lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Cet accord, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il peut mettre en oeuvre un des régimes spécifiques d'études indiqués en fin de règlement.

Il y est recouru notamment

- pour aménager le rythme de suivi de la formation, les exigences d'assiduité aux activités pédagogiques, les exigences de présence aux évaluations, exceptionnellement les caractéristiques des évaluations,
- pour reconnaître et/ou consolider les compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme ou en supplément du diplôme, par l'octroi de crédits ECTS, le cas échéant.

Ce contrat peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

# Équivalences et validations d'acquis

Les demandes de validations d'acquis sont présentées à la commission pédagogique de la formation. Les validations d'acquis accordées par cette commission se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE. En cas de dispense de semestre, la moyenne générale au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

#### **Assiduité**

L'assiduité est contrôlée par une inscription pédagogique complète, la présence aux examens et la présence aux activités explicitement listées. Elle est en particulier obligatoire dans le cadre des travaux dirigés et des travaux pratiques.

Toute absence doit être justifiée. En cas d'absence, l'étudiant présente une justification au service de scolarité si possible avant l'absence, ou à défaut dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés après l'absence, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ;
- un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant (ex: un accident, une maladie obligeant à l'arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche...)

A partir de la 3ème absence non justifiée, l'étudiant peut être convoqué par le responsable de formation. Après entretien, le responsable détermine les mesures pédagogiques appropriées et peut appliquer une sanction allant jusqu'au constat de la défaillance dans le/ les éléments concernés

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent notamment être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

## Modalités d'accès et de progression

La formation est organisée en année, semestres, et UE, dont certaines constituent des blocs de compétences. La définition de blocs de connaissances et de compétences vise à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. Elle renforce la cohérence et la lisibilité des parcours au regard des objectifs visés et facilite l'insertion professionnelle. Elle fait de la licence une formation plus adaptée aux besoins de la formation tout au long de la vie.

Dans ce cadre, une UE peut être assortie de prérequis pour permettre une progression cohérente de l'étudiant dans le cursus. Un prérequis est un jalon incontournable dans l'acquisition progressive d'une compétence ou d'un bloc de compétences constitutifs du cœur de la formation, et que l'étudiant doit avoir validé pour pouvoir être inscrit pédagogiquement à l'UE concernée.

En dehors de tout aménagement spécifique par contrat pédagogique, la progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre. Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours.

Toutefois un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres, est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

L'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat pédagogique signé par le responsable de la formation et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année s'il n'a pas validé la première année de la formation.

### Mise en situation professionnelle

La formation peut prévoir des périodes obligatoires de mise en situation en milieu professionnel, lors notamment de stages ou de période d'alternance.

L'éventuel stage obligatoire est prévu par la maquette de formation. Le stage volontaire est effectué à l'initiative de l'étudiant s'il est accepté par l'équipe pédagogique de la formation. L'un comme l'autre font l'objet d'une restitution de la part du stagiaire, évaluée par l'équipe pédagogique de la formation, pour traduire sa mise en application des acquis de la formation et exprimer les savoirs et compétences acquis.

Lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel

- pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption,
- ou en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention,
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

l'université:

- valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage, même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus.
- ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation.

L'étudiant concerné par cette situation doit contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage, étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire,
- La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution,
- Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

Dans le cas particulier d'une formation en apprentissage, afin d'obtenir le diplôme visé, l'apprenti justifie d'une période minimale de 4 à 6 mois cumulés, soit 616 à 924 heures cumulées, de mise en situation en milieu professionnel par année de formation.

Lorsque cette période en milieu professionnel est interrompue pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti ou en accord avec l'établissement, le responsable de formation propose à l'apprenti une modalité alternative de validation de sa formation (stage, mission tuteurée, travail de substitution).

## Compensation

L'évaluation donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20. Les coefficients des UE sont proportionnels à leur valeur en ECTS. En Licence générale, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 5 ; en licence professionnelle, les coefficients des UE peuvent varier dans un rapport de 1 à 3. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : pour calculer le résultat de l'année, la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

# Capitalisation

L'acquisition de l'UE emporte celle des crédits européens correspondants. Les éléments constitutifs de l'UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention, parcours ou spécialité).

En cas de redoublement, et/ou de modification du diplôme, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Ces mesures préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant, tout en visant l'acquisition des objectifs du diplôme en termes de compétences.

# Calcul de la moyenne générale au diplôme

La moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des moyennes des semestres, sans pondération des semestres.

Pour calculer ce résultat, les semestres ne se compensent pas entre eux, à l'exception des deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de la compensation entre les semestres 5 et 6 après la tenue du jury d'année.

Lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4.

La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits ECTS du semestre.

La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits ECTS de la Licence.

# Jury

Les jurys sont désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de composante.

Le jury de semestre arrête les notes et est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Le jury d'année se prononce sur la validation de deux semestres immédiatement consécutifs. Il se réunit à l'issue de chaque session d'examen.

Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

#### Conservation de notes d'une année sur l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre, sauf si le contrat pédagogique de l'étudiant le prévoit.

### Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus, le cas échéant : lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux, le cas échéant : des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

#### Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées, pour chaque semestre le cas échéant, durant l'année universitaire. La session de rattrapage concerne les étudiants défaillants ou ajournés après la tenue du jury.

Elle intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats de la session principale.

Les modalités d'évaluation en session principale peuvent être prévues sous la forme d'un contrôle continu ; il peut alors constituer intégralement la session principale d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP, que l'UE concernée ait été validée ou non.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en session principale dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, à la suite d'un contrôle continu ou terminal, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Le principe de la seconde chance est assuré par l'organisation de cette session de rattrapage qui comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première. Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée.

## Absence aux épreuves, terminales ou continues

La présence aux épreuves de contrôle continu et de contrôle terminal est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études le précisant.

En cas d'absence à une épreuve terminale, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, il est considéré comme défaillant. La défaillance n'est pas compensable.

Si l'absence est justifiée, une épreuve de substitution peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas. L'enseignant responsable de l'examen initial, en coordination avec le responsable du semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent différer de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant présente une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf en cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. A défaut, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

En cas d'absence justifiée, la note est neutralisée par le président de jury.

Si l'UE ne comprend que des épreuves de contrôle continu auxquelles l'étudiant a été absent de façon justifiée, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'UE, en coordination avec le responsable de semestre, en définit le calendrier et les modalités ; elles peuvent être différentes de celles des épreuves initiales. Lorsque l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant, quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Pour les épreuves terminales et continues, sont considérées comme des justifications recevables :

- une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité ;
- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant, et attesté auprès du service de scolarité
  par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un
  accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables
  dans cette circonstance.

Toute absence à l'épreuve de substitution ou à la session de rattrapage si la formation en propose une n'entraîne pas l'organisation d'une nouvelle épreuve et est donc traitée comme une absence injustifiée. L'étudiant est considéré comme absent injustifié; il se voit attribuer la note de 0/20 en cas d'épreuves de contrôle continu, il se voit déclaré défaillant en cas d'épreuve de contrôle terminal.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée à l'étudiant à ces conditions :

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils en font la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à ce profil spécifique.
- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant en fait la demande et produit les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

# Régimes spécifiques d'études

Priorité de choix dans les groupes de TD (L'étudiant doit faire une demande justifiée directement auprès de l'enseignant de la matière concernée). Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Grossesse

Dispense d'assiduité. Cet aménagement est applicable pour :

Étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au code de la défense, par.4, livre II

Étudiants artistes de haut niveau

Étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers

Étudiants chargés de famille ou considérés comme aidants familiaux

Étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS

Étudiants en situation de handicap

Étudiants en situation de longue maladie

Étudiants engagés dans plusieurs cursus

Étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association

Étudiants exerçant une activité professionnelle

Étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique ou un volontariat militaire au sens du code du service nationale, L. 120-1 et L. 121-1

Étudiants sportifs de haut niveau

Grossesse

### Semestre 5 - Histoire de l'art

Nature : Semestre Période : Semestre 5

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

1atière	Libellé  UE 1 - MAJEURE 1 - Histoire de l'art médiéval - 2 cours au choix	ECT	SCoe	Note élim	Régime	Volume horaire			itiale / p	rincipale		Nece	Second	le chance Type		i	
I <b>E</b> <i>Choisir</i> 2  flatière			SCoe	élim	Régime	horaire		Typo				Mata		Type			
<i>Choisir 2</i> Iatière	UE 1 - MAJEURE 1 - Histoire de l'art médiéval - 2 cours au choix	6					Libelle	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	). Libellé	d'éval.	Nat.	Durée	Coef.
<i>Choisir 2</i> Iatière	UE 1 - MAJEURE 1 - Histoire de l'art médiéval - 2 cours au choix	6					Exposé écrit ou oral sur le cours 1	СС	Α	0h30	1		Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	3h00	2
1atière			2		СТ		Exposé écrit ou oral sur le cours 2	СС	A	0h30	1						
1atière							Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	3h00	2						
	élément(s)																
	Histoire de l'art médiéval - cours 1		2		CT	CM 24											
1atière	Histoire de l'art médiéval - cours 2		2		СТ	CM 24											
latière	Histoire de l'art médiéval - cours 3		2		CT	CM 24											
							Exposé écrit ou oral sur le cours 1	СС	Α	0h30	1		Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	3h00	2
E	UE 2 - MAJEURE 2 - Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires	6	2		СТ		Exposé écrit ou oral sur le cours 2	СС	Α	0h30	1						
							Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	3h00	2						
latière																	
latière	Histoire de l'art moderne - cours 2		2		СТ	CM 24	Exposé écrit ou oral sur le			0h30	1		Ecrit final		FT	3h00	2
ΙΕ	IIF 3 - MA IFLIRE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix	6	2		СТ		Exposé écrit ou oral sur le						Tirage au sort sur cours 1/2			01100	
· <b>-</b>			_				Ecrit final										
Chainir 2	6/6mont/o)						Tirage au sort sur cours 1/2										
	, , ,		2		СТ	CM 24											
	·																
	·																
		3				CIVI 24								-			
_	OL 4 - Initiation a la reciferche	,	-			CM 12											
1atière	l 'Histoire de l'Histoire de l'art		1														
iatioro	Elistone de l'instone de l'art		'		01	10 10	Dossier écrit	CC	Δ		1		Renrise du dossier écrit	CT	Δ		1
ΙΕ	UE 5 - Compétences digitales et ouverture professionnelle	3	1		СТ		200000000000000000000000000000000000000										<u> </u>
		+				TD 12											
latière	Humanités numériques appliquées à l'Histoire de l'art		1		СТ		Exposé écrit ou oral	CC	Α		1		Exposé écrit ou oral	CT	Α		1
1atière	Projet professionnel		1		СТ	TD 12											
	HE O. HE library hill restation. A small has any shade	_			O.T.		Expose ecrit ou orai		Α		1		Expose ecrit ou oral		А		1
Choinir 1	-	3	1		CI												
Choisir i	, ,																
latière	épigraphie, géographie, langue ancienne, langue ou civilisation étrangère,		1		СТ		Cf. MECC de la matière choisie	CC	Α		1		Cf. MECC de la matière choisie	СТ	Α		1
tage	Stage		1		СТ		Rapport de stage A rendre par écrit ou bien soutenance selon	СТ	Α		1		Reprise du rapport de stage A rendre par écrit ou	СТ	А		1
12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1	atière  Choisir 2  atière  atière  atière  atière  atière  atière  Choisir 1	L'Histoire de l'art contemporain - cours 3  E UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix  Choisir 2 élément(s)  Atière Histoire de l'art contemporain - cours 1  Histoire de l'art contemporain - cours 1  Histoire de l'art contemporain - cours 2  Atière Histoire de l'art contemporain - cours 3  E UE 4 - Initiation à la recherche  L'Histoire de l'Histoire de l'art  E UE 5 - Compétences digitales et ouverture professionnelle  Humanités numériques appliquées à l'Histoire de l'art  E UE 6 - UE libre obligatoire - 1 matière au choix  Choisir 1 élément(s)  1 matière au choix - faculté ou hors faculté : histoire, archéologie, épigraphie, géographie, langue ancienne, langue ou civilisation étrangère, ethnologie	atière Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires 6  E UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix 6  Choisir 2 élément(s)  Atière Histoire de l'art contemporain - cours 1  Histoire de l'art contemporain - cours 2  Atière Histoire de l'art contemporain - cours 2  Atière Histoire de l'art contemporain - cours 2  Atière Histoire de l'art contemporain - cours 3  E UE 4 - Initiation à la recherche 3  Atière L'Histoire de l'Histoire de l'art  E UE 5 - Compétences digitales et ouverture professionnelle 3  Atière Projet professionnel Projet professionnel 1  E UE 6 - UE libre obligatoire - 1 matière au choix 3  Choisir 1 élément(s)  1 matière au choix - faculté ou hors faculté : histoire, archéologie, épigraphie, géographie, langue ancienne, langue ou civilisation étrangère, ethnologie	Le UE 2 - MAJEURE 2 - Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires  Atière Histoire de l'art moderne - cours 1  E UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix  Choisir 2 élément(s)  Atière Histoire de l'art contemporain - cours 1  Atière Histoire de l'art contemporain - cours 2  E UE 4 - Initiation à la recherche  Atière L'Histoire de l'art contemporain - cours 3  E UE 4 - Initiation à la recherche  Atière L'Histoire de l'Histoire de l'art  Atière Humanités numériques appliquées à l'Histoire de l'art  Atière Projet professionnel  E UE 6 - UE libre obligatoire - 1 matière au choix  Atière Atière de l'art contemporain - cours 3  Atière Humanités numériques appliquées à l'Histoire de l'art  Atière Projet professionnel  Atière Projet pr	atière Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires 6 2  E UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix 6 2  Choisir 2 élément(s)  L'Histoire de l'art contemporain - cours 1 2 2 atière Histoire de l'art contemporain - cours 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	E UE 2 - MAJEURE 2 - Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires 6 2 CT  atière Histoire de l'art moderne - cours 1 2 CT  atière Histoire de l'art moderne - cours 2 2 CT  Choisir 2 élément(s)  L'Histoire de l'art contemporain - cours 1 2 CT  atière Histoire de l'art contemporain - cours 2 2 CT  atière Histoire de l'art contemporain - cours 2 2 CT  E UE 4 - Initiation à la recherche 3 1 CT  atière L'Histoire de l'Histoire de l'art  L'Histoire de l'art contemporain - cours 2  E UE 5 - Compétences digitales et ouverture professionnelle 3 1 CT  atière Projet professionnel 1 CT  atière Projet professionnel 1 CT  L'Humanités numériques appliquées à l'Histoire de l'art 1 CT  atière Projet professionnel 1 CT  Choisir 1 élément(s)  1 matière au choix - faculté ou hors faculté : histoire, archéologie, épigraphie, géographie, langue ancienne, langue ou civilisation étrangère, ethnologie	E UE 2 - MAJEURE 2 - Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires 6 2 CT  stière Histoire de l'art moderne - cours 1 2 CT CM 24  E UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix 6 2 CT  Choisir 2 élément(s)  TOT CM 24  E UE 4 - Initiation à la recherche 3 1 CT  E UE 5 - Compétences digitales et ouverture professionnelle 3 1 CT  Stière Humanités numériques appliquées à l'Histoire de l'art 1 CT  Stière Projet professionnel 1 CT  E UE 6 - UE libre obligatoire - 1 matière au choix 1 CT  L'Histoire de l'art contemporain - cours 2 CT  Stière L'Histoire de l'art contemporain - cours 3 CT  Stière L'Histoire de l'art contemporain - cours 3 CT  Stière L'Histoire de l'Histoire de l'art CT  Stière L'Histoire de l'Histoire de l'art 1 CT  Stière L'Histoire de l'Art CT  Stière L'Histoire de l'Art CT  Stière Projet professionnel 1 CT	EUE 2 - MAJEURE 2 - Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires  Histoire de l'art moderne - cours 1  EVENOSÉ écrit ou oral sur le cours 2  Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2  EVENOSÉ écrit ou oral sur le cours 2  ET CT CM 24  EVENOSÉ écrit ou oral sur le cours 1  EVENOSÉ écrit ou oral sur le cours 2  EVENT CM 24  EVENT CM 12  EVE	EL UE 2 - MAJEURE 2 - Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires  EL UE 2 - MAJEURE 2 - Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires  EL UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix  EL UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix  EL UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix  EL UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix  EL UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix  EL UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - cours 1  EL Choisir 2 élément(s)  EL CT CM 24  Exposé écrit ou oral sur le cours 2  Ecrit final  Tirage au sort sur cours 1/2  CT  Choisir 2 élément(s)  EL UE 4 - Initiation à la recherche  EL UE 4 - Initiation à la recherche  EL Histoire de l'art contemporain - cours 3  EL UE 4 - Initiation à la recherche  EL UE 5 - Compétences digitales et ouverture professionnelle  EL UE 5 - Compétences digitales et ouverture professionnelle  EL UE 6 - UE libre obligatoire - 1 matière au choix  Tirage au sort sur cours 1/2  EXPOSÉ écrit ou oral  EXPOSÉ écrit ou oral  CC cours 2  ECT CM 24  EXPOSÉ écrit ou oral  CC cours 2  EXPOSÉ écrit ou	EL UE 2 - MAJEURE 2 - Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires    CT   Exposé écrit ou oral sur le cours 1   CC   A	Exposé écrit ou oral sur le cours 1   CC   A   0h30	Exposé écrit ou oral sur le cours   CC   A   0h30   1	Exposé écrit ou oral sur le cours 1   CC   A   0h30   1   1   1   1   1   1   1   1   1	Label   Labe	E UE 2 - MAJEURE 2 - Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires 6 2 CT	Part   Compute   Compute	Part   Part

		Maquette d'enseignement										Évalua	ition					
					Note Elim.	Volume	Éval	uation ini	tiale / p	rincipale			Second	e chance	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef.	élim. Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	o. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							pédagogique, annoncée à						pédagogique, annoncée à					
	UE	UE 7 - Langue vivante - 1 matière au choix	3	1	СТ		chaque rentrée						chaque rentrée					
		élément(s)																
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СС	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	СС	Α		1		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
	Matière	Anglais pour historiens - S5		1	СТ		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1							
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1							
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	СС	EO	0h20	1							
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
	Cho	isir 1 élément(s)																
						TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СС	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
SH00EM41	Matière	Anglais niveau 1		1	СТ		Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	СС	Α		1		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents	СТ	ET	2h00	1	

		Maquette d'enseignement										Évaluat	ion				
				Note	e Régime	Volume	Évalu		tiale / pı	rincipale			Second	e chance	e / rattra	page	
Code	Nat.	Libellé	ECTSCo	elim	Regime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef. Note élim.
							Niveau 1 Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1		Niveau 3				
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	CC	ET	2h00	1						
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	СС	EO	0h20	1						
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1						
						TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1
							Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	Α		1		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1
SH00EM43	Matière	Anglais niveau 2	1		СТ		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1						
							Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2 Niveau 3 - Exposé en	CC	ET	2h00	1						
							classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1						
							Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1						
SH00EM45	Matière	Anglais niveau 3	1		СТ	TD 24											

		Maquette d'enseignement									Évalua	ition					
				Note	Volume	Éva	uation ini	tiale / pı	rincipale			Second	le chance	/ rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTS	Coef. Note elim.	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	). Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
						Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	cc	EΤ	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
						Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	Α		1		Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1	
						Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire te de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
						Niveau 2 - Ecrit - Compréhension et expressionsécrites en classe Niveau 2	СТ	ET	2h00	1							
						Niveau 2 - Compréhension et expression écrites en classe Niveau 2 Niveau 3 - Exposé en	CC	ET	2h00	1							
						<b>classe</b> Niveau 3	CC	EO	0h20	1							
						Niveau 3 - Ecrit - Développement écrit à partir d questions et/ou de documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
						Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	СТ	PE	2h00	1	
	Matière	Allemand pour historiens - S5		1 CT		Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mr Production écrite (30 mn) et/ou Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	cc	А		1							
	Choi	sir 1 élément(s)															
					TD 24												
SH00EM42	Matière	Allemand confirmé 1		1 CT		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en	СТ	PE	2h00	1	

		Maquette d'enseignement						_	_	_		Évaluat	ion			_		
				Not	to	Volume	Évalı	uation ini	tiale / p	rincipale			Secon	de chanc	e / rattra	apage		
Code	Nat.	Libellé	ECTSCoe	ef. élin	Régime n.	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							parcours franco-allemand (SH00AM44)						parcours franco-allemand (SH00AM44)					
							Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn)	)										
							Production écrite (30 mn) et/ou	00										
							Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en	CC	Α		1							
							parcours franco-allemand (SH00AM44)											
						TD 24	(											
							Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé MECC valables également pour les étudiants en	СТ	PE	2h00	1	
							parcours franco-allemand (SH00AM44)						parcours franco-allemand (SH00AM44)					
SH00M44	Matière	Allemand confirmé 2	1		СТ		Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou											
							Epreuve orale (15 mn); MECC valables également pour les étudiants en parcours franco-allemand (SH00AM44)	CC	Α		1							
	Matière	Espagnol (Faculté des langues)	1		СТ		Cf. MECC de la composante	СС	Α		1							
	Matière	Italien (Faculté des langues)	1		СТ		Cf. MECC de la composante	СС	Α		1							

#### Semestre 6 - Histoire de l'art

Nature : Semestre Période : Semestre 6

Le tableau ci-dessous utilise des abréviations dont la signification est détaillée à la fin du document.

	1	Maquette d'enseignement		1	1 1	1	<u> </u>		141-1- 6	ata ata a			/aluati		la alcas	1			
0-4-	Net	1.05-11.5	БОТ	00	Note élim. Régim	Volume	Eval	uation in	itiale / p	principal	•	1		Secon	de chance	e / rattra	apage		
Code	Nat.	Libellé	ECI	SCoe	élim. Regim	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	Rep.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	N é
							Exposé écrit ou oral sur le cours 1	СС	Α	0h30	1			Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	3h00	2	
	UE	UE 1 - MAJEURE 1 - Histoire de l'art médiéval - 2 cours au choix	6	2	СТ		Exposé écrit ou oral sur le cours 2	СС	Α	0h30	1								
							Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	3h00	2								
	Choisir 2	2 élément(s)					-												
30FM10	Matière	Histoire de l'art médiéval - cours 1		2	СТ	CM 12 TD 12													
30FM10	Matière	Histoire de l'art médiéval - cours 2		2	СТ	CM 12 TD 12													
						CM 12													
130FM10	Matière	Histoire de l'art médiéval - cours 3		2	СТ	TD 12													
							Exposé écrit ou oral sur le cours 1	СС	Α	0h30	1			Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	3h00	2	
	UE	UE 2 - MAJEURE 2 - Histoire de l'art moderne - 2 cours obligatoires	6	2	СТ		Exposé écrit ou oral sur le cours 2	СС	Α	0h30	1								
							Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	3h00	2								
130FM20	Matière	Histoire de l'art moderne - cours 1		2	СТ	CM 12													
001 11120	Manoro	This can but the court of			٠.	TD 12													
30FM20	Matière	Histoire de l'art moderne - cours 2		2	СТ	CM 12 TD 12													
						CM 12													
130FM20	Matière	Histoire de l'art moderne - cours 3			СТ	TD 12													
							Exposé écrit ou oral sur le cours 1	СС	Α	0h30	1			Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	3h00	2	
	UE	UE 3 - MAJEURE 3 - Histoire de l'art contemporain - 2 cours au choix	6	2	СТ		Exposé écrit ou oral sur le cours 2	СС	Α	0h30	1								
							Ecrit final Tirage au sort sur cours 1/2	СТ	ET	3h00	2								
	Choisir 2	2 élément(s)																	
130FM31	Matière	Histoire de l'art contemporain - cours 1		2	СТ	CM 12													
						TD 12 CM 12													
130FM31	Matière	Histoire de l'art contemporain - cours 2		2	СТ	TD 12													
30FM31	Matière	Histoire de l'art contemporain - cours 3		2	СТ	CM 12 TD 12													
	UE	UE 4 - Initiation à la recherche - 1 matière au choix	3	1	СТ														
	Choisir 1	1 élément(s)																	
						CM 24	Dossier à rendre sur le							Dossier à rendre sur le					
130FM40	Matière	Initiation à la recherche en Histoire de l'art - 2 projets de recherche tutorés au choix		1	СТ		projet 1 Dossier à rendre sur le	CC	A		1			projet 1 Dossier à rendre sur le	СТ	Α		1	
							projet 2	CC	Α		1			projet 2	СТ	Α		1	
	Cho	sisir 2 élément(s)																	
30FM40	Matière	Projet de recherche tutoré 1 : Art médiéval/islamique			CT	CM 6													

		Maquette d'enseignement									Évalua	tion				
					Note	Volume	Éval	uation in	tiale / p	rincipale		Second	e chance	e / rattra	apage	
Code	Nat.	Libellé	ECTSC	oef.	Note élim.	horaire		Type d'éval.	Nat.	Durée Coef.	Note élim.	. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef. Note élim.
SH30FM40	Matière	Projet de recherche tutoré 2 : Art moderne			СТ	CM 6										
SH30FM40	Matière	Projet de recherche tutoré 3 : Art contemporain			CT	CM 6										
SH30FM40	Matière	Projet de recherche tutoré 4 : Architecture contemporaine			СТ	CM 6										
SH30FM41	Matière	Voyage d'étude + 1 projet de recherche tutoré au choix		1	СТ		Dossier à rendre sur le projet choisi	CC	Α	1		Dossier à rendre sur le projet choisi	СТ	Α		1
	Matière	Voyage d'étude		1	СТ	TD 30	Dossier à rendre	СС	А	1		Reprise du dossier à rendre	СТ	Α		1
	Cho	pisir 1 élément(s)														
SH30FM40	Matière	Projet de recherche tutoré 1 : Art médiéval/islamique			CT	CM 6										
SH30FM40	Matière	Projet de recherche tutoré 2 : Art moderne			CT	CM 6										
SH30FM40	Matière	Projet de recherche tutoré 3 : Art contemporain			CT	CM 6										
SH30FM40	Matière	Projet de recherche tutoré 4 : Architecture contemporaine			CT	CM 6										
	UE	UE 5 - Professionalisation et entreprenariat	3	1	СТ		Option 1 - rapport de stage	CC	Α	1		Option 1 - rapport de stage	CT	Α		1
	UE	OE 5 - Professionalisation et entreprenariat	3	'	CI		Option 2 - cf MECC ECPM	CC	Α	1		Option 2 - cf MECC ECPM	CT	Α		1
						TD 10										
SH30FMST	Stage	Stage long		1	СТ		Rapport de stage A rendre par écrit ou bien soutenance, selon décision annuelle de l'équipe pédagogique, annoncée à chaque rentrée	СТ	Α	1		Reprise du rapport de stage A rendre par écrit ou bien soutenance, selon décision annuelle de l'équipe pédagogique, annoncée à chaque rentrée	СТ	A		1
	UE	UE 6 - UE libre obligatoire - 1 matière au choix	3	1	СТ											
		1 élément(s)														
		1 matière au choix - faculté ou hors faculté : histoire, archéologie,														
	Matière	épigraphie, langue ancienne, géographie, ethnologie			СТ											
	Matière	PPME - Pré-professionalisation aux métiers de l'enseignement			СТ											
	UE	UE 7 - Langue vivante - S6 - 1 élément au choix	3	1	СТ	TD 24										
		1 élément(s)														
							Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00 1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1
							Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	СС	Α	1		<b>Niveau 2 - Oral</b> Niveau 2	СТ	EO	0h20	1
	Matière	Anglais pour historiens - S6		1	СТ		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00 2		Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1
							Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit)	СС	Α	1						
							Niveau 2 - Oral Niveau 2	СТ	EO	0h20 1						

		Maquette d'enseignement										Évalua						
O- d-	Net	1.95-115	БОТ	20	Note élim.	Volume	Éval	uation ini	tiale / p	rincipale		1	Second	le chance	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECI	Coef.	élim.	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	p. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3 Niveau 3 - Développement	СС	EO	0h20	1							
							écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
	Chois	ir 1 élément(s)				TD 24												
						10 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
							Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	СС	Α		1		Niveau 2 - Oral Niveau 2	СТ	EO	0h20	1	
			1 CT		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1			
SH00FM41	Matière	Anglais niveau 1			Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	СС	А		1									
							<b>Niveau 2 - Oral</b> Niveau 2	СТ	EO	0h20	1							
							Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	CC	EO	0h20	1							
							Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
						TD 24	Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe	СС	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe	СТ	ET	2h00	1	
SH00FM43	Matière	Anglais niveau 2		1	СТ		Niveau 1 Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1		Niveau 1  Niveau 2 - Oral  Niveau 2	СТ	EO	0h20	1	
							Niveau 1 Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	

		Maquette d'enseignement									Évaluat	ion					
			Note		Volume	Évalu	uation ini	tiale / pr	incipale			Second	e chance	e / rattra	page		
Code	Nat.	Libellé	ECTSCoef. Note élim.	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée		Note élim.	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.
						Niveau 1 Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir	СС	A		1							
						écrit) Niveau 2 Niveau 2 - Oral Niveau 2	СТ	EO	0h20	1							
						Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	СС	EO	0h20	1							
						Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
				1	ΓD 24												
						Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	CC	ET	2h00	1		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	1	
						Niveau 1 - Travaux effectués pendant le semestre Niveau 1	CC	A		1		Niveau 2 - Oral Niveau 2	СТ	EO	0h20	1	
SH00FM45	Matière	Anglais niveau 3	1	СТ		Niveau 1 - Ecrit - Test de grammaire et de compréhension écrite en classe Niveau 1	СТ	ET	2h00	2		Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1	
SHUUFIVI45	Mauere	Arīgiais riiveau 3		CI		Niveau 2 - Exposé et interventions en coursDevoir en classe (exposé oral ou devoir écrit) Niveau 2	CC	A		1							
						<b>Niveau 2 - Oral</b> Niveau 2	СТ	EO	0h20	1							
						Niveau 3 - Exposé en classe Niveau 3	СС	EO	0h20	1							
						Niveau 3 - Développement écrit à partir de questions et/ou documents Niveau 3	СТ	ET	2h00	1							
						Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé	CT	PE	2h00	1	
	Matière	Allemand pour historiens - S6	1	СТ		Production écrite (30 mn) et/ou épreuve orale (15 mn) Production écrite (30 mn) et/ou	) CC	Α		1							
						Epreuve orale (15 mn)											

		Maquette d'enseignement										Évalı	ation				
				No		Volume	Évalu	ation ini	tiale / p	rincipale			Sec	onde chanc	e / rattra	page	
Code	Nat.	Libellé	ECTSC	ef. élir	Régime	horaire	Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Note élim.	ep. Libellé	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef. Note élim.
	Chois	sir 1 élément(s)															
						TD 24											
							Devoir rédigé	CT	PE	2h00	1		Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1
							Production écrite (30 mn)										
SH00FM42	Matière	Allemand confirmé 1		1	СТ		et/ou épreuve orale (15 mn)	00									
							Production écrite (30 mn)	CC	Α		1						
							et/ou Epreuve orale (15 mn)										
						TD 24	Epieuve orale (15 mm)										
						10 24	Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1		Devoir rédigé	СТ	PE	2h00	1
							Production écrite (30 mn)	Ci	r L	21100	'		Devoii realige	O I	- F-L	21100	
SH00FM44	Matière	Allemand confirmé 2		1	СТ		et/ou épreuve orale (15 mn)										
							Production écrite (30 mn)	CC	Α		1						
							et/ou										
							Epreuve orale (15 mn)										
	M-412	Farance (Faculté des les mass)			CCI		Cf. MECC de la	SC	_		1						
	Matière	Espagnol (Faculté des langues)		'	CCI		composante	SC	Α		1						
	Matière	Italien (Faculté des langues)			CCI		Cf. MECC de la	sc	Α		1						
	IVIALIETE	Italieli (i aculte des la ligues)		'	COI		composante	30	^		'						

#### Légende

Titre des colonnes

Éval? Indique si l'ELP est évalué

 Nat.
 Nature

 Mut.
 ELP mutualisé

 Coef.
 Coefficient

 Note élim.
 Note éliminatoire

**Rep.** Note reportée en deuxième session

Nature d'enseignement

CM (Cours magistral)
TD TD (Travaux dirigés)

Nature d'ELP

MatièreMatièreStageStageUEUE

Régime

CCI ECI (Évaluation continue intégrale)

CT (Contrôle terminal, mêlé de contrôle continu)

Type d'évaluation pour la session 1 des MCC

Épreuve de contrôle continu

CT Épreuve terminale SC Épreuve sans convocation

Type d'évaluation pour la session 2 des MCC

CI

Contrôle terminal

Nature de l'évaluation pour les MCC

A Autre
EO Épreuve Orale
ET Écrit sur table
PE Production écrite